

CONSEILS 2011

ANNEE 2011

CUMULS DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMMUNE DE GERMONDROUVRE (79220)

- 25 janvier 2011
- 22 février 2011
- 22 mars 2011
- 19 avril 2011
- 31 mai 2011
- 30 juin 2011
- 30 août 2011
- 26 septembre 2011
- 27 octobre 2011
- 29 novembre 2011
- 13 décembre 2011

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance

Du mardi 25 janvier 2011

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 8

Isabelle Aubian, Christian Charrier, Nicole Dureisseix, Gérard Epoulet, Rémy Gadreau, Alain Gauthier, Monique Mathis, Claude Meunier, Stéphane Pelletier.

Absents excusés : Hélène Brenet a donné pouvoir à Isabelle Aubian, Maryvonne Desouche a donné pouvoir à Nicole Dureisseix, Christophe Devanne, Manuel Naudon, François Sénéchau a donné pouvoir à Monique Mathis.

Date de la convocation : 21 janvier 2010.

Secrétaire de séance : Marie-Laure Lemetayer, Monique Mathis.

Le compte rendu du dernier conseil municipal (du 21 décembre 2010) est approuvé par tous.

1 – Lotissement du Grand-Chêne

Monsieur le Maire fait le point sur la signature des derniers compromis. 2 parcelles restent disponibles à la vente. Dans l'hypothèse où une parcelle resterait vacante, un locatif communal à vocation sociale, pourrait être réalisé...

Un devis a été demandé auprès de la société CTPA pour la réfection du revêtement goudronné du chemin de la Sardinière (entre le lotissement et la rue de la Pommeraie). Cette opération est programmée dans le budget du lotissement. Le choix réside entre un revêtement tri-couche ou enrobé.

2 – Ecole

Il est prévu d'aménager un parking sur le terrain situé derrière la salle de garderie/motricité. Le revêtement sera un empierrement en tout-venant, qui ne créera pas de contraintes pour l'avenir en cas de besoin d'extension du groupe scolaire.

Les sociétés CTPA et BONNEAU ont été contactées pour établir des devis en ce sens.

Comme convenu lors de réunions de concertation avec les enseignants, il est projeté de transférer la salle des enseignants dans le garage actuel. En conséquence, des réaménagements sont à prévoir (création d'ouvertures côté cour, isolation, réfection du plancher et du plafond), ainsi que la création d'un local de rangement adjacent pour entreposer les jeux d'extérieur des enfants. Les demandes de devis sont en cours.

L'objectif est de terminer les travaux avant la prochaine rentrée de septembre.

En outre, la commune s'est engagée dans une démarche d'analyse des sources d'approvisionnements de la restauration scolaire. Pour cela, elle entend privilégier les circuits courts. Elle a décidé de faire appel à deux nouveaux fournisseurs locaux (LES GALIPOTES pour les biscuits et M. COURTIN, producteur de légumes bio). Les temps de nettoyage des légumes seront vraisemblablement plus longs, mais c'est la contre partie de l'utilisation de produits locaux de qualité qui doit primer.

M. Joulain, le directeur de l'école nous fait part dans un courrier d'un projet scolaire de réalisation de 10 films avec téléphone portable, qui seraient projetés lors du festival TAKAVOIR ; à cet effet il sollicite une subvention exceptionnelle de 1 000€.

Les membres du conseil approuvent.

3 – Câblage de la salle des fêtes

Dans le cadre de la mise à disposition de la salle des fêtes et afin d'optimiser les représentations culturelles à venir, il a été convenu avec la communauté de communes du Val d'Egray d'améliorer l'équipement de la salle des fêtes en réalisant conjointement des travaux sur l'installation électrique.

Monsieur le Maire présente aux conseillers le devis reçu de l'entreprise GIRAUD, qui s'élève à 1 665.30 € HT, soit 1 991.70 € TTC.

Le conseil municipal approuve ce devis sous réserve de la participation qui sera demandée à la communauté de communes.

4 – Lancement du marché sur le réseau de l'éclairage public

Monsieur le Maire rapporte les termes des entretiens avec M. Amussat de la société SEOLIS, qui lui a présenté le diagnostic gratuit de "mise à niveau" du réseau d'éclairage public de la commune, avec recensement des points d'éclairage non conformes.

La convention actuelle d'entretien des réseaux d'éclairage publique a pris fin au 31 décembre 2010, mais elle est prorogée jusqu'en septembre 2011. Un nouveau contrat est à souscrire pour 3 ans.

Il comporterait la réalisation de 3 missions : la maintenance, la mise en conformité du parc existant, la réalisation des travaux neufs (étude, devis, ..). Une première estimation chiffre la remise à niveau, faite en une seule fois au début des 3 ans, à 7 000,00 € HT environ et les deux autres missions à 14 000,00 € HT sur 3 ans. Toutefois, cette contractualisation est assujettie au lancement d'un appel d'offres.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le lancement de l'appel public à la concurrence pour ce marché. Ils autorisent Monsieur le Maire à lancer l'appel d'offres, avec date de publication au 29 janvier 2011 et date limite de réception des dossiers fixée au 18 février 2011 à 17H.

5– Lancement du marché sur les travaux d'enfouissement réseau, éclairage public, de la route de l'Egray et du chemin de la Prée du Bourg

Après la délibération lors du dernier conseil du 18 janvier 2011 sur l'accord pour effectuer les travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public (SEOLIS) et de téléphonie, Monsieur le Maire indique aux conseillers qu'il a demandé à Séolis de lancer l'appel d'offre pour les matériels d'éclairage public (lampadaires).

6 – Questions diverses

Défibrillateur : Un défibrillateur a été acheté en 2010 et des actions de formation ont été faites auprès du personnel de la commune, des élus et des présidents d'associations de la commune. Actuellement à la mairie, il n'est accessible que lors des heures d'ouverture de celle-ci. Les conseillers suggèrent de le mettre à la disposition des habitants, lors de rassemblements. Il est envisagé de l'installer dans un premier temps dans un boîtier à l'intérieur de la salle des fêtes. Ultérieurement, il sera positionné dans les locaux de la nouvelle mairie où un emplacement accessible par tous sera prévu à cet effet.

Travaux de réaménagement de la cuisine de la salle des fêtes : un avenant négatif de 213 €HT avec la société SEGUIN lot n° 3 Plomberie, a été examiné par les membres de la commission d'appel d'offre et approuvé. M. le Maire en fait part aux conseillers qui approuvent.

Les rendez-vous à ne pas manquer :

Journée de l'économie en Val d'Egray : mardi 15 février 2011 de 9h à 13h.

Le prochain conseil communautaire : mardi 8 février 2011

Manifestation des nuits romanes : pas de date encore de définie mais le projet se précise : il aurait lieu à l'église St Médard à Germond, avec une mise en lumière du site, un concert suivi d'un spectacle (danse ou autre).

Le budget type pour ce type de prestation est d'environ 9 000€, dont une participation de la commune de 1 500€; la différence est prise en charge par le Conseil Régional.

7- Travail de prospective de la Communauté des Communes du Val d'Egray

Les conseillers municipaux se sont réunis à 2 reprises pour examiner ensemble les conclusions de l'étude de prospective menée par la communauté de communes et débattre des choix prioritaires retenus par cette étude, avant leur validation par le conseil communautaire fixé au 8 février 2011.

Ils sont dans l'ensemble favorables aux priorités proposées, avec quelques réserves pour certaines : en matière de développement économique des lieux de commerce concentrés sur le chef lieu de canton, il est nécessaire que la ville de Champdeniers engage rapidement une réflexion préalable sur les circulations entre le bourg et les sites concernés et la remise en valeur de la place centrale...

Dans les domaines de l'école ou de la gouvernance de la communauté de communes, ils se disent attachés à une gestion collective cohérente d'un réseau de structures éclatées préservant la diversité des villages et respectant les municipalités, ainsi que la proximité des services avec les habitants.

En ce qui concerne les rapprochements «imposés» à terme par la préfecture entre communautés de communes, ils déplorent qu'ils soient annoncés avant la réforme de la carte des cantons, dont le nombre serait ramené de 33 à 26...

8- PROCHAINE REUNION : mardi 22 février 2011 à 20h15.

**Fait en mairie, à Germond-Rouvre, le 14 février 2011,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance

Du mardi 22 février 2011

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 9

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : Maryvonne DESOUCHE a donné pouvoir à Hélène BRENET, Alain GAUTHIER a donné pouvoir à Gérard EPOULET, Claude MEUNIER, Manuel NAUDON, François SENECHAU a donné pouvoir à Monique MATHIS.

Date de la convocation : 19 février 2011.

Secrétaire de séance : Marie-Laure LEMETAYER, Monique MATHIS.

Le compte rendu du dernier conseil municipal (du 25 janvier 2011) est approuvé par tous.

1 – Lotissement du Grand-Chêne

Des dégradations ont été constatées aux abords du chantier des constructions de la SA HLM.

Des élus se déplaceront pour en discuter avec les entreprises concernées lors de la prochaine réunion de chantier de la SA HLM.

2 – Ecole : Conseil d'école du 15 février

Actuellement 148 élèves sont prévus pour la prochaine rentrée 2011-2012.

Les inscriptions auront lieu durant la 1^{ère} quinzaine de mai en Mairie.

Une journée d'accueil aura lieu à l'école sous forme de porte ouverte.

Il est prévu d'aménager un parking provisoire d'une capacité d'environ 20 places, sur le terrain situé derrière la salle de garderie/motricité ; des places seront réservées aux personnes à mobilité réduite et une rampe d'accès facilitera leur accès au groupe scolaire.

Le projet de transfert de la salle des enseignants est modifié ; plutôt que de réaménager le garage actuel, il est convenu d'y ajouter une extension qui servira de salle des enseignants.

Le Conseil Général a fait des propositions pour sécuriser les abords de l'école et la traversée de Rouvre. La réflexion est engagée.

Christophe DEVANNE préconise d'installer dans les bâtiments scolaires des détecteurs de fumée. Le conseil approuve et l'engage à rechercher les produits les mieux adaptés.

Le panneau qui porte le nom de l'école est abîmé ; il sera prochainement remplacé.

Une appréciation des menus proposés à la cantine sera faite lors d'une prochaine réunion de la commission scolaire, en présence de parents.

Des devis seront demandés pour effectuer le nettoyage des moquettes murales de la salle de motricité.

3 – Nuits Romanes

Stéphane PELLETIER présente le projet qui sera proposé au Conseil Régional « Nuits Romanes ».

La date retenue est la soirée du 12 août à partir de 21H, à l'église St Médard.

Le marché qui précédera sera suivi d'un duo de chanteuses lyriques, accompagné d'une mise en lumière du site. A l'intérieur de l'église se tiendra une exposition consacrée aux Femmes et l'Art roman.

D'autres propositions sont encore en cours de validation.

Le Conseil Régional prend en charge 80% du coût plafonné à 7 500€HT. La part de la commune reste à chiffrer.

Il est demandé pour le bon fonctionnement de ce projet qu'une équipe d'au moins 10 personnes se mobilise (comité des fêtes, foyer rural,...) ;

Les invitations et la publicité locale sont du ressort de la commune.

4- Réunion communautaire de la Communauté des Communes du Val d'Egray

Les communes n'ont pas toutes engagé le débat sur la prospective territoriale. Par conséquent le sujet est reporté.

Concernant le futur découpage de la carte communale des rencontres sont prévues avec d'autres communautés de communes.

Le programme du futur gymnase a été approuvé.

Au plan d'eau de Cherveux, un café snack devrait ouvrir à l'emplacement de l'ancien restaurant courant mai 2011.

5- Réunion du Syndicat Intercommunal A.Hydraulique

Isabelle AUBIAN rend compte de la réunion : Une secrétaire du canton prendrait en charge la comptabilité.

L'excédent de 2010 permet de faire face en attendant le versement des subventions.

Les ACCA (associations de chasseurs) sont sollicitées pour s'occuper du piégeage des ragondins, avec une contrepartie pécuniaire.

5- Réunion du Syndicat des Eaux du Centre Ouest

Une étude comparative sur le prix de l'eau et de l'assainissement collectif est présentée : une comparaison est faite avec les prix pratiqués par la CAN et ceux du Syndicat des Eaux de Gâtine (SMEG). Elle servira de base au débat du prochain conseil sur le retrait ou non du SECO et si cela est le cas à son remplacement par la SMEG ou la CAN.

6- Elections cantonales

La commune, jugée représentative sous certains aspects par la Préfecture, a été désignée Bureau de vote test : des relevés en terme de participation se feront dans la journée, et dès 18h30 les résultats seront envoyés.

7 – Gestion du personnel

Le conseil approuve l'augmentation de temps de travail hebdomadaire d'un agent technique affecté à l'école (passage de 17H à 17H50).

Le coefficient des primes IAT est révisé à 4 (montant plafond) pour tous les grades.

8 – Marchés d'éclairage public et entretien du réseau

Suite à l'appel d'offre en MAPA sur ces deux marchés, des plis ont été réceptionnés courant de la semaine 7 et seront ouverts lors de la réunion de la commission d'appels d'offres (date non encore connue).

9- Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)

Le conseil approuve la constitution et l'adhésion à un groupement de commandes, pour la réalisation des plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics et d'un guide méthodologique de sensibilisation et de concertation pour la couverture des besoins propres de ses membres.

Le Conseil autorise Monsieur le maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes et tous documents, à honorer la participation au coût de l'étude et à accepter que le Pays de Gâtine soit désigné comme coordinateur du groupement de commandes (par conséquent ce dernier sera habilité à attribuer, à signer, à notifier et à exécuter le marché).

10- Débat budgétaire 2011

Une présentation est faite sur l'évolution des grandes masses de recettes et dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement, lors des trois dernières années.

Il en ressort que chaque année la section de fonctionnement est excédentaire (183 K€ à fin 2008, 155 K€ à fin 2009 et 163 K€ à fin 2010) ce qui permet de financer les projets d'investissement (Place de la Pompe, Extension du groupe scolaire : salle de classe et sanitaire, Haut-débit, Réfection de la cuisine de la salle des fêtes et de la toiture de la future mairie, Travaux dans les locatifs, Mobilier école,..) ; tout en ayant un recours modéré à l'emprunt (la part de capital restant à rembourser par habitant est passée de 422€ en 2008 à 380€ en 2009).

Cependant les recettes de fonctionnement diminuent (637 K€ en 2008- 632 K€ en 2009 et 602 K€ (hors exceptionnel) en 2010) ; dans le même temps les dépenses de fonctionnement augmentent (518 K€ en 2008- 525 K€ en 2009 et 586 K€ en 2010).

Sur ce constat, sont examinées, lignes par lignes, les postes de dépenses de fonctionnement.

Il apparaît que les postes sensibles à l'évolution des matières premières sont en hausse sensible (énergie-électricité, combustibles (gaz et fioul) ; d'autres dépenses comme l'assurance dommages-ouvrage pour l'école et les algécos, les produits phytosanitaires, l'élagage, l'étude sécurité incendie, la subvention au SECO (SOIT un total d'environ 34 K€) ne se retrouveront soit plus du tout, soit que dans deux ans.

La suite du débat budgétaire se poursuivra lors du prochain conseil.

11- PROCHAINE REUNION : mardi 22 mars 2011 à 20h15.

**Fait en mairie, à Germond-Rouvre, le 3 mars 2011,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance

du mardi 22 mars 2011

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 10

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : Maryvonne DESOUCHE a donné pouvoir à Hélène BRENET, Christophe DEVANNE, Manuel NAUDON, François SENECHAU.

Date de la convocation : 17 mars 2011.

Secrétaires de séance : Marie-Laure LEMETAYER, Monique MATHIS.

Le compte rendu du dernier conseil municipal (du 22 février 2011) est approuvé à l'unanimité.

1 – Lotissement du Grand-Chêne

Monsieur le Maire fait le point pour les 2 derniers lots encore à vendre : une option est retenue sur le lot n° 5, une réservation faite sur le n° 22.

Il y a lieu de modifier l'un des 4 Pass Foncier établi pour l'un des accédants et ce avec son accord. Le dossier complet a été retourné tardivement. Ceci a pour conséquence de priver la commune de la participation de l'Etat (2000€). Il sera proposé aux intéressés de ramener la participation de la commune de 4000 à 2000€. Cette proposition n'affectera pas les autres conditions et avantages qui restent acquis. Le Conseil municipal donne son accord.

2 – Élections cantonales

Monsieur le Maire se félicite, malgré une participation en baisse (environ 50%) de la pluralité des opinions exprimées, ainsi que du faible taux enregistré par le Front National sur la commune,.

Il rappelle que la commune de Germond-Rouvre a été choisie par la préfecture comme bureau test pour les deux tours.

3 – Future Mairie

Les plans de l'avant-projet sont présentés aux conseillers.

L'espace bureau créé sera plus spacieux. Il sera équipé de mobilier ergonomique et organisé de façon à préserver la confidentialité des échanges avec les administrés, ce qui n'est pas le cas actuellement.

La grande salle sera organisée sur un principe de salle modulable. Des panneaux amovibles permettront de séparer une salle de conseil plus grande séparée de l'accueil. Ce dernier sera aménagé dans le souci d'offrir un plus grand volume, de respecter le confort, de favoriser et développer l'information.

Lorsque les cloisons seront repliées, l'ensemble créé constituera une grande salle qui pourra accueillir les mariages ou les manifestations plus importants.

4 – Nuit Romane

Le dossier validé lors du dernier conseil a été envoyé à la Région, organisatrice de l'opération, pour acceptation définitive.

Le coût pour la commune sera de 1 608 €, hors frais administratifs.

5 – Marché des producteurs

L'affiche et les banderoles réalisées, très colorées, sont présentées au conseil. Elles seront installées pour annoncer la saison des marchés, d'avril à octobre, en différents points de la commune et hors commune (Montplaisir,...).

6 – Frelons asiatiques

M. Rivault, apiculteur de Nanteuil a animé une réunion d'information le samedi 19 avril.

Il a insisté sur le rôle préventif que constituent la fabrication et l'installation (à 2.5 m du sol) des pièges. Ceux-ci sont à installer dès maintenant, car c'est la période où les reines s'installent et se reproduisent. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. Pour ceux qui n'ont pu se déplacer, le plan du piège et autres précisions, sont sur le site internet : www.lagourmandisedamandine.com.

Le conseil municipal remercie M. Rivault pour la qualité de son intervention . Monsieur le Maire rappelle que la commune n'interviendra directement que s'il y a danger pour la population (le frelon asiatique n'attaque l'homme que pour se défendre).

7- Rapport annuel du Centre Socio-Culturel (CSC)

Isabelle Aubian et Nicole Dureisseix relatent cette réunion. Une augmentation du nombre d'adhérents est constatée depuis plusieurs années et se situe à environ 900 adhérents.

De nouvelles activités se sont mises en place. Un projet de création d'un foyer des jeunes fait partie des priorités du nouveau conseil des Jeunes. Un chantier jeunesse se tiendra pour réhabiliter un lavoir.

Le café-parent deviendrait itinérant. L'animatrice «familles» part en formation (mais est remplacée) et l'accueil des tout-petits reste problématique, victime de son succès.

Des inquiétudes ont été relevées quant au financement futur et au devenir du CSC si l'échelle du canton évolue.

8- Réunion du Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères (SICTOM)

Isabelle Aubian rend compte des réunions du 6 janvier et du 3 mars :

- Réflexion d'une déchetterie mobile.
- Projet de réhabilitation de la déchetterie de Champdeniers, avec consultation d'un hydrologue.
- Seuls les petits gravats seront acceptés: sur le site de la déchetterie de Champdeniers. Les plus gros devront être déposés à la déchetterie d'Ardin.
- Mise en place d'un relais de déchets verts avec plan d'épandage auprès d'agriculteurs-éleveurs et embauche d'une animatrice de tri sur le compostage.
- Le compte administratif 2010 et le budget 2011 ont été adoptés.

9 – Échanges de parcelles

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 18 janvier 2011, accord lui avait été donné de procéder à l'échange de terrains avec M. et Mme Lussiez, avec M. et Mme Sorain et avec Mme Pillot.

Ces échanges donnent lieu à un nouvel agencement des propriétés et une modification du parcellaire cadastral.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder à toutes les régularisations nécessaires, connues à ce jour ou à venir, à régler les frais de géomètre ou de notaire à charge de la commune et à faire établir les actes voulus : enquêtes, arrêtés, actes administratifs ou notariés.

10 – Marchés d'éclairage public et entretien du réseau

Monsieur le Maire, conformément aux décisions du conseil municipal du 18 janvier, et dans le cadre de l'opération d'enfouissement des réseaux engagé par SEOLIS, a engagé la publicité nécessaire à la procédure d'appel d'offres pour l'achat et la pose de candélabres (Chemin de la Prée du bourg et route de l'Egray) le 25 janvier, pour une date limite de réception au 15 février 2011.

La Commission d'appel d'offre s'est réunie les 4 et 14 mars 2011.

L'entreprise retenue est l'entreprise ETDE RESEAUX, pour un montant HT de 17 101.30 €. Cette opération fait l'objet d'une demande de participation de la part du SIEDS.

Conformément aux décisions de la réunion du conseil municipal du 25 janvier, la publicité nécessaire à la procédure d'appel d'offres pour la maintenance de l'éclairage public a été faite le 29 janvier, pour une date limite de réception au 18 février 2011.

La Commission d'appel d'offre s'est réunie les 4 et 14 mars 2011.

L'entreprise retenue est l'entreprise SEOLIS, pour un contrat de maintenance sur 3 ans d'un montant HT de 21686,75 €, en fonction des choix de conditions de maintenance (1^o année =7366,18€ + 4773,52€ et 2 années suivantes 4773,52€).

Monsieur le Maire informe les conseillers des notifications qui ont été faites.

11- Gestion du personnel

Après délibération et dans un objectif de promotion d'agents déjà en poste, le conseil municipal décide :

- d'ouvrir un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps non complet, soit 30.15 heures/semaine en centième, à compter du 01/07/2011.
- d'ouvrir un poste d'atsem principal de 2^{ème} classe, à temps non complet, soit 30.28 heures/semaine en centième, à compter du 01/07/2011.
- d'attribuer le poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe à l'agent actuellement sous CDI, pour 10,55 heures/semaine, comme stagiaire.

12- Réunion du Syndicat des Eaux du Centre Ouest

La présentation des comptes-rendus des réunions menées avec le SECO a été suivi d'un débat sur le choix a opéré.

La décision suivante a été prise à l'unanimité moins une abstention:

Au 1er janvier 2012, la commune se retirera du SECO, pour déléguer les compétences de l'eau (production et distribution d'eau) et de l'assainissement (collectif et non collectif) au Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine (SMEG).

13- Charte «Terre saine»

Monsieur le Maire, après avoir fait lecture aux conseillers de la convention «Charte Terre saine», relative à la diminution de l'emploi de pesticides, propose que la commune y adhère. Les membres du conseil approuvent à l'unanimité.

14 – Plan d'accessibilité PAVE

La réalisation du PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics), est portée par le Pays de Gâtine dans le cadre du groupement de commandes. Le conseil municipal désigne les élus chargés de représenter la commune au sein de la commission d'analyse des offres.

Sont désignés en qualité de titulaire Rémy Gadreau, et en qualité de suppléant, Alain Gauthier.

15 – Schéma de cohérence territorial (SCOT)

La mise en place d'un SCOT a été votée par le Pays de Gâtine. Ce dernier est le plus grand Pays de France, avec 80 000 habitants. Une réflexion sera engagée pour étudier l'opportunité d'y inscrire un PLU intercommunal.

Dans l'immédiat, une réunion pour la révision de la Carte communale aura lieu le 26 avril prochain.

16- Achat d'un photocopieur pour l'école

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de remplacer le photocopieur mis à disposition de l'école. Il est conçu pour des impressions en noir et blanc. Il possède les fonctions scanner et impression. Il fonctionnera en réseau. Monsieur le Maire propose aux membres du conseil les deux solutions, achat ou location..

Cette dépense, au coût estimé 3 900,00€ HT, sera inscrite au budget primitif 2011 au compte 2183,

Un contrat annuel de maintenance, avec un coût de 0.007 € HT/copies (prix évolutif selon les consommations annuelles) et à facturation trimestrielle, est proposé.

Le conseil valide cet achat ainsi que le contrat de maintenance.

17- Divers

Nicole Dureisseix, conseillère municipale déléguée titulaire auprès de la Communauté de Communes du Val d'Egray, (CCVE), fait part de sa décision de démissionner de ce poste pour des raisons personnelles (elle était membre des commissions «tourisme-patrimoine» et «service à la personne»).

Elle sera remplacée par Monique Mathis, qui de suppléante deviendra titulaire. Nicole Dureisseix accepte de devenir suppléante.

11- PROCHAINE REUNION : mardi 19 avril 2011 à 20h15.

**Fait en mairie, à Germond-Rouvre, le 6 avril 2011,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance

du mardi 19 avril 2011

Conseillers municipaux présents : 9

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : Maryvonne DESOUCHE a donné pouvoir à Hélène BRENET, Alain GAUTHIER, Claude MEUNIER, Manuel NAUDON, François SENECHAU a donné pouvoir à Stéphane PELLETIER.

Date de la convocation : 13 avril 2011.

Secrétaires de séance : Marie-Laure LEMETAYER, Monique MATHIS.

Le compte rendu du dernier conseil municipal (du 22 mars 2011) est approuvé à l'unanimité, après prise en compte des modifications suivantes : création d'un foyer de jeunes (et non construction), réflexion sur une déchetterie mobile (et non lancement), le Pays de Gâtine compte 80 000 habitants (et non 200 000).

1 – Étude des demandes de subventions des associations

Les demandes de subvention reçues sont examinées et après délibération, les membres du Conseil Municipal acceptent d'accorder une aide aux personnes morales suivantes :

1) Association aide en Crêchois :	20 €
2) AICM :	350 €
3) Association des anciens combattants :	140 €
4) Collège de Champdeniers :	350 €
5) Comité des fêtes :	3 000 €
6) Coopérative scolaire de l'école :	1 500 €
7) Les amis de la bibliothèque :	550 €
8) Conciliateur de justice :	50 €
9) Tennis club du canton de Champdeniers :	45 €
10) Association des Paralysés de France :	90 €
11) ACCA (Chasse) :	140 €
12) Hand-Ball Champdeniers :	80 €
13) Foot UC Champdeniers-Pamplie :	35 €
14) Les Gymnastes de l'Egray :	300 €
15) Bibliothèque Scolaire :	150 €
16) UDAF :	75 €

2 – Travaux d'enfouissement des réseaux Route de l'Egray

A l'initiative de la société SEOLIS, des travaux d'enfouissement de réseaux ont été programmés route de l'Egray et chemin de la Prée du bourg.

Ils se déroulent en 3 phases d'intervention : l'enfouissement du réseau électrique, puis du réseau téléphonique et le renouvellement de l'éclairage public.

Le coût de ces travaux s'élève à :

- Étude et câblage de l'enfouissement de la téléphonie pour 5 691.00 € HT, soit 6 806.44 € TTC par la société FRANCE TELECOM (acceptés par délibération du 18 janvier 2011).
- Étude préalable aux travaux éclairage public pour 684.05 € HT, soit 818.12 € TTC par la société SEOLIS, sommes que les conseillers valident à l'unanimité.
- Fourniture, pose, raccordement et contrôle de 15 candélabres pour 17 101.30 € HT, soit 20 453.15 € TTC par la société ETDE (devis admis par délibération du 22 mars 2011).
- Travaux de génie civil sur domaine public et réseau FRANCE TELECOM à charge de la commune pour 21 820.60 € HT, soit 26 097.44 € TTC, par la société ETDE, estimations que les conseillers valident à l'unanimité.

Une participation financière est accordée par le SIEDS pour un montant de 8 500,00 €.

3 – Future Mairie

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de déposer un dossier de demande de subventions dans le cadre de la DGE (Dotation Globale Équipement) auprès de la Préfecture et auprès du Conseil Régional (programme FRIL) pour le projet d'implantation de la mairie dans les anciens locaux du relais de l'Egray.

Le coût estimatif total est de 167 000,00 € HT, l'autofinancement est évalué à 65 000,00 €, avec subventions de l'État de 42 000,00 € et de la Région de 60 000,00 €.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- s'engage à faire effectuer les travaux sous réserve de l'obtention des subventions,
- sollicite une subvention de l'État et du Conseil Régional Poitou-Charentes,
- autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier,
- s'engage à assurer le financement de la partie restante à la charge de la commune par autofinancement.

4 – Taux d'avancement de grade

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que conformément au 2ème alinéa de l'article 49 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer après avis du Comité Technique Paritaire le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade. La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade.

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du 24 mars 2011, Monsieur le Maire propose au conseil de fixer les taux comme suit :

GRADES	TAUX (en %)
ATSEM principal de 2ème classe	100%
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	100%

5 – Vote des taux d'imposition 2011

Après examen des budgets primitifs de Fonctionnement et d'Investissement pour l'année, puis délibération, le conseil municipal admet un relèvement global de 2 % et vote à l'unanimité les taux suivants applicables pour l'année : Taxe d'Habitation 14.29 % et Taxe Foncière 14.24 % ; Taxe sur le Foncier Non Bâti 47.48 %.

Le produit attendu est de 226 656,00 €.

6 – Budgets primitifs 2011 de la commune, du lotissement, du CCAS et compte administratif 2010 du CCAS

- le budget du CCAS

Après délibération, le Conseil d'Administration du CCAS, représenté par Gérard EPOULET, Isabelle AUBIAN, Nicole DUREISSEX et Stéphane PELLETIER, approuve le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2010.

L'excédent de la section de fonctionnement est de 3 485,00 €

Le budget primitif 2011 a été voté avec affectation du résultat (2 000,00 €).

Cette somme servira aux demandes de secours acceptées pour 3 485,00 €.

- le budget du lotissement du Grand Chêne

Les dépenses et recettes de fonctionnement pour 2011 sont évaluées à 292 830,00 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 150 000,00 €.

Les recettes prévisionnelles de ventes des lots serviront à financer la dernière tranche des travaux de viabilisation et le remboursement du dernier emprunt.

- le budget primitif de la commune

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 654 067,00 € dont un virement à la section d'investissement de 43 663.29 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 304 163.29 €.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve et vote ce budget primitif, et y affecte les dépenses d'investissement suivantes :

- article 2151 : réfection partielle du chemin de la Sardinière, pour 10 320,00 €
- article 21568 : réserve d'incendie, pour 4 000,00 €
- article 2152 : parking du cimetière de Rouvre, pour 12 000,00 €
- article 21534 : réseau d'éclairage public, travaux et étude, pour 21 271.28 €
- article 21311 : travaux de la future mairie, pour 167 000,00 €
- article 2132 : remplacement d'une porte d'un locatif, pour 1 607,00 €
- article 2188 : remplacement du moteur de la pompe de la mini station, pour 1 100,00 €
- article 2183 : achat d'un ordinateur pour la mairie pour 2000,00 €, d'un copieur pour l'école pour 4 665,00 €.

7- Réunions communautaires

- Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères (SICTOM)

Hélène BRENET fait part des dernières décisions prises : choix d'un assistant pour les travaux engagés à Coulonges-sur-l'Autize et recours à un emprunt sur 20 ans, à hauteur de 200 000,00 €, réhabilitation du site de Champdeniers, étude de gestion de bio-déchets et de déchets verts, et d'épandage. Le SICTOM a évoqué la création d'un nouveau centre de tri par la CAN à Sainte-Pezenne, auquel il s'associerait.

– Communauté de Communes du Val d'Egray (CCVE)

Monsieur le Maire rend compte de la dernière réunion de la commission mutualisation d'avril, où il a été décidé d'uniformiser les horaires des personnels en attendant les évolutions de la refonte de la carte départementale de l'intercommunalité en cours : la commission (CDCI) constituée par Madame la Préfète propose le rapprochement de la CCVE avec la communauté de Gâtine-Autize pour la formation d'une entité restant de bien plus petite taille que les autres ; leur nombre passerait de 28 à 7. C'est une première mouture qui doit être revue le 3 mai, avant une proposition soumise aux communautés de communes qui auront à se positionner avant la fin de l'année. Un échange intervient entre les élus, qui devra être prolongé au vu de celle-ci, après concertation avec la population concernée par ces changements.

La prochaine réunion du conseil communautaire est fixée au 28 avril pour vote des taux des taxes. Le président précise que concernant la réforme de la taxe professionnelle, un fonds de garantie est créé au niveau national pour le versement d'une compensation aux groupements qui auront pâti de la suppression de la taxe professionnelle, et la somme que verserait la CCVE pour abonder ce fonds serait de 210 000,00 € pour 2011.

8- Questions diverses

Monsieur le Maire se réjouit du succès rencontré par le premier marché communal de l'été et par les rencontres théâtrales qui ont suivi ; il fait part des remerciements reçus du Centre Socio-Culturel pour l'accueil fait dans la commune aux associations et aux intervenants et pour le travail des agents communaux, qu'il remercie lui-aussi. Avec Stéphane Pelletier, il propose de prévoir au prochain budget des dépenses d'amélioration de l'occultation des ouvertures de la salle des fêtes, auxquelles le CSC participerait.

9 - PROCHAINE REUNION : mardi 31 mai 2011 à 20h15.

**Fait en mairie, à Germond-Rouvre, le 19 mai 2011,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance

du mardi 31 Mai 2011

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 11

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Maryvonne DESOUCHE a donné pouvoir à Hélène BRENET, Monique MATHIS a donné pouvoir à Nicole DUREISSEIX, Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 26 mai 2011.

Secrétaires de séance : Marie-Laure LEMETAYER, Hélène BRENET.

Le compte rendu du dernier conseil municipal (du 19 avril 2011) est approuvé à l'unanimité.

1 – Lotissements- Travaux de finition

Concernant la vente des lots du lotissement du Grand Chêne, les deux derniers lots sont de nouveau disponibles.

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de déposer une demande de modificatif de lotissement, pour le lotissement des Champs Ferrets, à Rouvre, dans le respect du code de l'urbanisme.

La demande, pour le lotissement des Champs Ferrets vise à modifier le règlement, en supprimant des zones non-aedificandi.

Les accords des colotis seront recueillis lors de la réunion prévue le 08 juin et portés sur un tableau d'émargement.

Les voies sont goudronnées, l'accès au parking de l'école terminé.

Les plantations prévues se réaliseront à l'automne prochain et la réception des travaux se déroulera le 15 juin.

Mr Devanne fait part d'une mauvaise indication de la déviation poids lourds sur la route de Champdeniers et demande une diminution de tonnage, routes de l'Egray, route des 3 villages à l'entrée village.

2 – Approbation des comptes administratifs et de gestion 2010 et affectation du résultat de 2010

Après une présentation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2010 de la commune et des ses budgets annexes : à savoir du lotissement et du service eau et assainissement ; les membres du conseil municipal approuvent ces comptes 2010.

► En ce qui concerne le compte principal de la commune, la section de fonctionnement est excédentaire pour 91 869.56€.

La section d'investissement est déficitaire pour 253 704.10€.

Le résultat de l'exercice est de - 161 834.54€.

Le résultat cumulé à fin 2010 du compte principal s'élève à + 109 515.69€.

► En ce qui concerne le lotissement, la section de fonctionnement est excédentaire de 573 304.64€.

La section d'investissement est déficitaire pour 712 500.00€.

Le résultat cumulé à fin 2010 du lotissement s'élève à + 43 964.52€.

► En ce qui concerne le Service eau et assainissement, la section de fonctionnement est excédentaire pour 6 707.57.57€.

La section d'investissement est déficitaire pour 62 046.09€.

Le résultat de l'exercice est de - 55 338.52€.

Le résultat cumulé à fin 2010 s'élève à 0.00€.

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2010 est de : 163 110.54 euros.

Compte tenu du déficit d'investissement à fin 2010 de : 53 594.85 euros.

Compte tenu des restes à réaliser dépenses de 2010 de : 78 694.70 euros.

Après délibération,

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de 2010 de la manière suivante :

► Virement à la Section d'Investissement - Article 1068, pour : 132 289.55 euros

► Report en Section de Fonctionnement - Article 002, pour : 30 820.99 euros

3 – Future Mairie : lancement du marché public de maîtrise d'œuvre

Le Maire rappelle l'engagement pris par la Commune, d'installer la mairie, après des aménagements intérieurs, dans le bâtiment communal dénommé « le relais de l'Egray ».

Par la présente délibération, le Conseil confirme sa décision de réaliser ce projet.

En outre, le Conseil donne délégation de compétence pour mettre en œuvre toutes les procédures adéquates à la mise en œuvre de ce projet et engager la Commune.

L'avis de publication du marché est programmé pour le mardi 24 mai 2011, avec pour date limite de réception des candidatures, le jeudi 16 juin 2011 à 17H00.

L'ouverture des plis, consécutivement à l'appel d'offre, se fera lors de la réunion de la commission d'appel d'offre qui aura lieu ultérieurement.

En outre, certains travaux de démolition seront effectués par les agents communaux.

4 – Future Mairie : demande de subvention « aide à la décision »

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de déposer un dossier de demande de subventions d'aide à la décision auprès du Conseil Général, pour le projet d'implantation de la mairie dans les anciens locaux du relais de l'Egray.

Le coût estimatif du projet est de 167 000€ HT, incluant environ 15 000€ HT pour la mission de maîtrise d'œuvre (dont une partie « Etudes pour l'avant-projet et pour le projet »).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- sollicite une subvention « Aide à la décision » auprès du Conseil Général des Deux-Sèvres.
- autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier,
- s'engage à assurer le financement de la partie restante à la charge de la commune de Germond-Rouvre par autofinancement.

5 – Précision sur le contrat IRIS d'éclairage public

Le Maire conformément aux décisions de la réunion du conseil municipal du 25 janvier 2011 a engagé la publicité nécessaire à la procédure d'appel d'offre le 29 janvier 2011 pour une date limite de réception au 18 février 2011.

La Commission d'appel d'offre s'est réunie les 4 et 14 mars 2011.

L'entreprise retenue est l'entreprise SEOLIS,

Pour un montant total HT de 80 000€, incluant :

- La prestation de gestion globale de l'éclairage public, d'un montant HT de : 11 973.70€.
- La mise à niveau de l'éclairage public, en une seule fois, d'un montant HT de : 6 159.01€.

Le contrat est conclu pour une période de 3 ans et prend effet au 1^{er} Juin 2011.

Monsieur le Maire informe les conseillers de la notification qui a été faite.

6 – Achats d'investissement validés et décision modificative

Mr le Maire rappelle aux membres du conseil que le souhait de réaliser certaines dépenses d'investissements, a fait l'objet d'écritures au budget 2011, validées par délibération du 19 avril 2011 :

- 1) Des travaux de voirie sur le parking du cimetière de Rouvre : a fait l'objet d'un devis pour environ 11 176.86€ TTC auprès de l'entreprise BONNEAU ; devis retenu.
- 2) Achat de tables et chaises pour l'école : devis pour environ 857.53€ TTC auprès de l'entreprise SELOMA ; devis retenu. La dépense sera comptabilisée à l'article 2184 chap.119.
- 3) Achat de deux débroussailleuses : devis pour environ 1 330€ TTC auprès de l'entreprise FMVE ; devis retenu. La dépense sera comptabilisée à l'article 21578 chap. 21.

Le montant budgété au BP 2011 étant insuffisant pour, une décision modificative est nécessaire :

En section d'investissement Dépenses – article 21568 chap. 21: - 1 330€

En section d'investissement Dépenses – article 21578 chap. 21: + 1 330€

- 4) Des travaux pour la réalisation du parking de l'école et l'élargissement du chemin de la Sardinière: devis pour environ 15 551.27€ TTC auprès de l'entreprise CTPA ; devis retenu.

Budgétés en 2010 et 2011 pour 15 800€, article 2315 chap.118.

7- Affiliation au Centre de gestion 79 d'un nouveau membre

Mr le Maire informe que le Groupement de coopération sociale et médico-sociale dont le siège est fixé à la Chapelle Saint Laurent a demandé son affiliation au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux-Sèvres.

Il indique que le GCSMS a été créé pour mettre en commun les moyens logistiques, économiques et administratifs de 3 établissements publics (CCAS de la Chapelle Saint-Laurent, CCAS de Montcutant et le SIVU les Abiès à l'Absie, qui emploient globalement 180 agents) qui ont pour vocation l'hébergement des personnes âgées et dépendantes. Il emploie à ce jour 5 agents.

Ce type de structure n'étant pas visé dans la liste des collectivités et établissements publics devant être obligatoirement affiliés au Centre de gestion, fixée par le Décret n° 85-643 du 26 juin 1985, cette affiliation ne peut s'effectuer qu'à titre facultatif.

Dans cette hypothèse, et conformément à la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, il peut être fait opposition à cette demande d'affiliation par les 2/3 des collectivités et des établissements déjà affiliés représentant au moins les 3/4 des fonctionnaires concernés ou par les 3/4 de ces collectivités et établissement représentant au moins les 2/3 des fonctionnaires concernés.

En conséquence il appartient à l'assemblée délibérante de se prononcer sur cette affiliation.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter l'affiliation du GCSMS de la Chapelle Saint Laurent au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux-Sèvres.

Il est rappelé pour mémoire que le nombre de fonctionnaires (stagiaires et titulaires) de la mairie de Germond-Rouvre est de : 11.

8- Implantation de 6 éoliennes

Monsieur le Maire présente le dossier de projet d'implantation d'éoliennes (4 à Echiré et 2 à St-Gelais) au niveau du nœud routier en allant vers Parthenay.

L'avis de communes limitrophes est un préalable avant l'enquête publique.

Les conseillers approuvent cette décision à l'unanimité.

9- Réforme territoriale

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la préfète des Deux-Sèvres a fait parvenir au conseil municipal le projet de schéma départemental de coopération intercommunale dont chaque membre du conseil a pu prendre connaissance.

Il rappelle également que la communauté de communes du val d'Egray, à laquelle la commune est rattachée, même si elle n'est pas en dessous du seuil de 5 000 habitants, seuil minimum requis ; le coefficient d'intégration fiscale est insuffisant pour permettre de continuer à toucher le même montant de dotation de l'Etat.

Suite aussi aux réunions d'avril et de mai avec Mme la Préfète et les présidents de communautés de communes de Coulonges, Mazières, Secondigny et du Val d'Egray, il apparaîtrait que Mazières et Secondigny soient plutôt attirés par Parthenay.

Si on s'en tient à un découpage du territoire par bassin de vie et déplacements domicile-travail, la commune de Germond-Rouvre est majoritairement tournée vers la CAN (communauté d'agglomération Niortaise).

Mr le Maire souhaite dès lors que le débat s'engage entre les conseillers, pour choisir vers quel établissement public de coopération intercommunal se rapprocher et en adoptant quelle forme ; sachant qu'il serait préférable de prendre une décision d'ici la fin de l'été.

Des élus souhaitent attendre les élections de 2012 au cas où la loi de décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales serait abrogée.

D'autres se posent la question de savoir si pour se rapprocher de la CAN ou de Parthenay, il ne faudrait pas que la communauté de communes du Val d'Egray, prenne la forme d'une commune nouvelle, pour avoir plus de poids.

Quelle gouvernance pour demain ?

S'il faut choisir entre Parthenay et Niort, qu'est ce qu'il adviendra de la participation démocratique ? (conseil de quartiers ?)

Qu'en sera-t-il du projet d'un gymnaste à Champdeniers, du Centre Socio Culturel, de l'aide au maintien à domicile ?

Sous quelles conditions peut-il y avoir un rapprochement avec Coulonges ?

Ou un autre avec Coulonges mais aussi Mazières et Secondigny ?

Quelles sont les préoccupations des habitants ?

L'avis des élus est il représentatif de l'ensemble de la population de la commune ?

Mr le Maire propose que la réflexion continue à s'enrichir avec l'étude des compétences relatives à chacun des groupements et avec la participation à la réunion à la salle des fêtes de Champdeniers, à ce sujet, le 08 juin.

10 - PROCHAINE REUNION : jeudi 30 juin 2011 à 20h15.

**Fait en mairie, à Germond-Rouvre, le 03 juin 2011,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL

compte-rendu de la séance

du jeudi 30 juin 2011

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 11

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Maryvonne DESOUCHE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Christophe DEVANNE, Claude MEUNIER qui a donné pouvoir à Hélène BRENET, Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 27 juin 2011.

Secrétaires de séance : Marie-Laure LEMETAYER, Monique MATHIS.

1 – Lotissement du Grand Chêne

A la demande de la société CTPA, la réception a été reportée au mardi 5 juillet. Pour les plantations restant à réaliser à l'automne, le devis correspondant est arrivé et doit être vérifié, comportant des plus-values pour travaux non prévus initialement (fermeture du bassin d'orage, plantation le long du chemin, talus planté...) et une moins-value étant à déduire ; il émane de la la société «Le Jardin des Oliviers», qui vient de racheter l'entreprise de Marc OLIVIER.

Monsieur le Maire précise que la commission examinant l'attribution des logements sociaux s'est réunie cette semaine (à ce jour, un T4 reste à affecter).

2 – École

Hélène BRENET fait le compte-rendu du dernier Conseil d'École :

- point sur les effectifs de la rentrée prochaine : 14 arrivées (dont 10 en Petite section), 21 départs, soit 147 enfants prévus, et sans doute 3 ou 4 élèves en plus, donc un effectif proche de cette année ;
- point sur les travaux en cours : le parking supplémentaire prévu est achevé (les manœuvres y seraient difficiles et une action de sensibilisation des parents à la sécurité autour de l'école devra être engagée, en raison de stationnements dangereux sur la RD 748 par exemple) ; la réalisation de la salle des maîtres devrait commencer en novembre et le plan d'évacuation de l'école sera revu aussi pour cette date ;
- point sur les dotations et matériels : des détecteurs de fumées ont été posés et la dotation informatique renouvelée pour le directeur, qui disposera d'un PC portable ; pour la prochaine réunion, un état des sommes versées à l'école sera établi et un état des dépenses effectuées demandé ;
- point sur les animations de l'année : les actions engagées ont été réussies,

comme en témoignait l'exposition réalisée pour la fête des écoles, qui a eu lieu vendredi soir à la demande des enseignants ;

- point sur le remplacement des ATSEM en cas d'absence : le tableau des personnes à solliciter a été mis à jour ;
- beaucoup de questions diverses : entre autres, présentation par des parents d'élèves d'un plan de transport des élèves intéressant dans le cadre d'un projet d'Eco-école (mais existant sur une ville de 15 000 habitants ; les enseignants rappellent qu'il doit s'appuyer sur un projet pédagogique), demandes d'amélioration de la garderie les mardis et jeudis (car il y a souvent une cinquantaine d'enfants le soir), ainsi que du coin-repos des enfants de Moyenne section (ils seront 21 cette année) et de communication du compte-rendu du conseil d'école (rapporté en fait à la réunion suivante du conseil municipal).

3 – Réunion publique du 23 juin

Monsieur le Maire note que l'assistance comptait plus de nouveaux arrivants et compte renouveler le système d'ordre du jour avec retour possible de question à poser avant la réunion, qui a bien fonctionné.

Pour prolonger la présentation faite de la réforme de l'intercommunalité engagée par la préfecture, il se propose d'adresser une page d'information à la population (illustrée de cartes) permettant de recueillir l'avis des habitants sur son contenu.

4 – Réforme de l'intercommunalité

Monsieur le Maire rappelle qu'une réunion est fixée au 4 juillet avec les bureaux des 4 communautés de communes du sud-ouest du Pays de Gâtine pour évoquer les possibilités de rapprochement éventuel des 4 structures de Champdeniers, Coulonges-sur-l'Autize, Mazières et Secondigny.

A l'issue, une nouvelle réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Val d'Egray (CCVE) se tiendra lundi 11 juillet pour vote d'un avis à transmettre à Madame la Préfète. Le conseil municipal sera donc réuni de nouveau avant, mercredi 6 juillet : comme Stéphane PELLETIER, l'ensemble des conseillers souhaitent que ses 4 représentants portent l'avis du conseil municipal et expriment la volonté de la commune.

Une discussion s'instaure sur l'intérêt d'éviter de rester isolé et d'intégrer la Communauté d'Agglomération de Niort agrandie telle que proposée par la préfecture, et comment y faire vivre «notre spécificité rurale» avec les communes voisines, si possible celles du canton, pour y maintenir au mieux le lien social et protéger l'espace et l'activité agricoles.

5 – Délibérations

Monsieur le Maire a rencontré Maître MARTIN, notaire, pour l'évaluation l'ancienne buanderie du relais de l'Egray, soit en vue de sa location (mais après quelques travaux), soit en vue de sa vente en l'état ; ce local a en effet été demandé par une personne projetant d'y installer un atelier artisanal de bottier, avec création d'une asinerie sur une autre parcelle proche, chemin de Midard.

Puis il soumet au conseil :

- une délibération validant l'avenant au marché de viabilisation du lotissement du Grand Chêne pour une plus-value de 5 392,68€ TTC relative à la création d'une outre ; accord est donné à l'unanimité.
- une délibération relative l'achat d'un ordinateur pour la mairie fourni par la société MARCIREAU pour 1 447,84€ hors taxes ; approbation unanime.
- Une délibération autorisant le versement d'une cotisation pour 2011 au Fond de Solidarité au Logement géré par le Conseil Général pour 600,00€ le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Par contre, le conseil municipal réitère un avis négatif sur la demande de garantie d'emprunt de la SA HLM pour l'opération réalisée au lotissement du Grand Chêne, pour laquelle les terrains ont été laissés gracieusement.

6 – Compte-rendus de réunions communautaires

- SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) :

Isabelle AUBIAN fait part des principaux points évoqués le 9 juin : la construction du garage avec couverture de panneaux photovoltaïques est en cours ; la remise à niveau du centre de Sainte-Eanne est par contre en suspens, une réflexion commune étant engagée avec la CAN qui construit un centre au Vallon d'Arty.

Il va être proposé aux communes de prendre une arrêté d'interdiction de dépôts sauvages sous peine d'amende.

Le rapport annuel d'activités a été remis aux élus : à noter que cette fois il y a eu hausse générale des dépôts, liée pour partie à la hausse de la population, et que le coût de collecte et traitement de la tonne de déchets est ramené après valorisation de 77,47€ à 56,18€. Une filière «déchets verts» fonctionne avec 3 agriculteurs et un guide de compostage a été réalisé pour diffusion.

- SECO (Syndicat d'Eau du Centre-Ouest) :

Monique MATHIS rend compte de la dernière séance du 9 juin, dont l'objet principal était l'approbation des Comptes Administratifs pour 2010 : si les budgets d'assainissements collectif et non-collectif se rétablissent, le fonctionnement de la distribution est négatif cette année ; le budget de production est très excédentaire, mais des travaux importants de sécurisation seront à prévoir rapidement.

Un bilan d'activité du SPANC a été donné : 1 100 contrôles ont été effectués sur 4 ans, restent 2 000 à réaliser, sans compter les diagnostics pour constructions neuves (en stagnation cette année) et les diagnostics avant ventes immobilières (devenus obligatoires, ils sont en hausse) ; une coopération avec le SMEG (Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine) est engagée.

Un point a été fait sur les études en cours pour le Conseil Général en lien avec la réforme de l'intercommunalité et la redistribution des compétences liées à l'eau sur le département : dans ce contexte, les décisions des communes de Saint-Christophe-sur-Roc et Germond-Rouvre de quitter le SECO pour le SMEG sont laissées en attente.

Le programme Re-Sources d'actions relatives à l'amélioration des eaux des captages au niveau nitrates et pesticides est lancé pour 5 ans, dont 20% reste à charge du syndicat, ce qui représente 1 centime d'euro de plus par mètre cube

(actuellement à 0,38€).

Le rapport annuel sur l'eau a été remis aux représentants des communes. Un portail a été créé pour accès direct depuis les communes aux données de l'usine de dénitrification (SEVE).

7- Future mairie

Monsieur le Maire informe les élus des résultats de l'appel d'offres effectué auprès de 3 architectes : l'un étant plus cher a été écarté, et une demande de précisions faites à l'un des 2 autres, étant rappelé qu'il s'agit de travaux sans permis de construire puisqu'ils n'affectent pas l'extérieur de l'immeuble, et donc sans recours nécessaire à un architecte (selon vérification faite auprès de la Direction Technique de l'Équipement). La commission se réunira à réception pour le choix à retenir.

8- Questions diverses

- Hélène BRENET fait part de l'accord du centre de gestion pour le passage de 2 agents techniques au niveau 2 à effet du 1er juillet 2011 ; par contre, une solution doit être recherchée pour une personne de l'animation après échec à un concours, qui ne peut passer stagiaire.

- Stéphane PELLETIER fait part de la demande du Centre Socio-Culturel pour les prochaines rencontres théâtrales, les 13, 14 et 15 avril 2012, dans les locaux de Germond si c'est possible : a priori, oui, mais les travaux en cours sans doute à l'intérieur de l'ancien relais obligeront à modifier les dispositions relatives à la restauration.

Il précise que les bulletins municipaux sont prêts et pourront être distribués aux habitants ce week-end, avec le journal de la CCVE et le programme du 14 juillet.

9- Prochaine réunion : mercredi 6 juillet à 18h30, pour vote sur l'intercommunalité

Fait en mairie à Germond-Rouvre, le 4 juillet 2011,

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

compte-rendu de la séance

du jeudi 30 août 2011

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 12

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Maryvonne DESOUCHE a donné pouvoir à Hélène BRENET, Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 25 août 2011.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS, Marie-Laure LEMETAYER.

1 – Lotissement du Grand Chêne

Un deuxième avenant avec l'entreprise CTPA pour les travaux de viabilisation est proposé à hauteur de 983.25€ HT, soit 1 175.97€ TTC.

En effet, il est nécessaire de fournir et poser 24 potelets en bois complémentaires ainsi qu'un socle de potelet amovible. De plus, cet avenant comporte une moins-value sur le compomac en remplacement de l'enrobé à chaud.

Ce qui porte le montant total du marché à 320 522.18€ HT, soit 383 344.53€ TTC.

Le conseil municipal approuve cet avenant à l'unanimité.

Une parcelle reste à vendre.

2 – Future mairie

- Le Maire rappelle l'engagement pris par la Commune, de réaménager la future mairie dans les locaux du relais de l'Egray, en réalisant des aménagements intérieurs.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 24 mai 2011, avec une date de limite de remise des offres fixée au jeudi 16 juin 2011 à 17H.

Une première commission, réunie ce même jour, a demandé aux trois entreprises étudiées de faire une nouvelle proposition avant le mercredi 22 juin minuit.

La commission s'est de nouveau réunie le jeudi 28 juillet, pour étudier les trois nouvelles propositions.

A l'issue de cette réunion, la marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à :

Cabinet Architectes Associés pour un montant Hors Taxes de **14 900€**.

Il est convenu que le cabinet fera appel au bureau d'études suivant :

CEBI pour un montant de : **2 482.34€ HT**.

Le solde de **12 417.66€ HT** sera dû au Cabinet Architectes Associés.

- Dans le cadre des travaux d'aménagement intérieur des locaux de la future mairie pour l'année 2011-2012, le Maire, présente à l'assemblée les propositions des entreprises pour assurer les missions de coordination en matière de sécurité et protection de la santé

(SPS), ainsi que les propositions pour le contrôle technique.

ACSOR propose de réaliser la mission SPS pour un montant total de : 1 960€ HT, soit 2 344.16€ TTC.

SOCOTEC propose de réaliser la mission contrôle technique pour un montant total de : 2 950€ HT, soit 3 528.20€ TTC

Le Conseil retient ces entreprises et invite le Maire à poursuivre les démarches dans le cadre des compétences préalablement confiées.

3 – Nuit romane

Monsieur le maire remercie les organisateurs et les bénévoles.

Les artistes ont fait savoir qu'ils avaient été très bien accueillis ; des compliments également de la part de Françoise Bely, représentant le Conseil régional Poitou-Charentes.

Plus de 400 personnes se sont déplacées pour l'évènement.

Quelques petits incidents sur l'alimentation électrique église-mairie vont amener à la réalisation d'un diagnostic.

Stéphane Pelletier propose de rédiger une charte par rapport à la consommation d'alcool pendant les spectacles, pour respecter le travail des artistes et faire de la prévention.

Le bilan financier est équilibré par rapport à ce qui était prévu (pas plus de 9 000€) ; la facture de la SACEM reste en attente. La Région avait contribué avec une subvention de 7 500€.

4 – Ecole -Tarification cantine et garderie-

- La réunion initialement prévue semaine 39 avec la commission scolaire a été reportée du fait du faible nombre de participants.

Toutefois, suite à la demande des parents en juin, une vingtaine de nattes ont été installées et un coin repos-garderie sera aménagé dans l'actuelle laverie.

- Le choix de travailler avec des producteurs locaux, en plus de l'approvisionnement traditionnel, a un impact sur le temps de travail de préparation des plats (plus de lavage,...). Le conseil municipal délibère sur les tarifs des services municipaux de l'école du Champ du Moulin, cantine et garderie.

Les nouveaux tarifs de cantine au 01.09.2011 sont donc fixés comme suit :

CANTINE

Repas enfant : 2.30€

Repas adulte : 4.85€

Les tarifs de garderie ne changent que sur la partie dépassement horaire, soit :

GARDERIE

- Matin (mois) : 15.00€

- Soir (mois) : 17.50€

- Journée complète (mois) : 30.50€

- Garde exceptionnelle : 2.50€ (5 unité maxi par mois)

- Dépassement d'horaire : 2.50€ par tranche de 10 minutes

Le conseil municipal approuve cet avenant à l'unanimité.

Le prélèvement automatique des factures de cantine s'étalera d'octobre à juillet pour 28€ mensuel, avec un solde de réajustement en août 2012.

Dans un souci de concilier l'équilibre budgétaire de la commune et d'assurer une meilleure équité sociale, une étude est lancée pour une éventuelle application du quotient familial

sur les tarifs à la rentrée 2012-2013.

5 – Délibérations

Monsieur le Maire soumet au conseil :

- une délibération pour acheter 2 chaises et 1 table pour l'école; un devis est proposé par la société CAMIF, pour un montant de : 272.69€ TTC. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.
- une délibération pour acheter des plaques de rue et des poteaux de support; un devis est proposé par la société GRAPHIC, pour un montant de : 1 804.61€ TTC. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Une décision modificative est nécessaire pour passer cette somme au budget :

En section d'investissement Dépenses – article 2151- Chap 21: - 1 804.61€

(restes à réaliser)

En section d'investissement Dépenses – article 2152- Chap 21: + 1 804.61€

- Une délibération pour adhérer au contrat d'assurance groupe des risques statutaires, garantissant les frais laissés à la charge de la collectivité, à compter du 1er janvier 2012 et jusqu'au 31 décembre 2015 et proposé par le CNP Assurance par l'intermédiaire de son courtier DEXIA SOFCAP ; elle concerne aussi bien les agents titulaires que non titulaires. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.
- Une délibération pour autoriser le transfert de la dotation Aide à la décision du Conseil général au Pays de Gâtine, pour la réalisation de l'étude du plan de mise en accessibilité de la voirie, à hauteur de 836.75€. Approbation des conseillers.
- Une délibération pour désigner les commissaires titulaires et suppléants pour la commission intercommunale des impôts directs ; à savoir :
Titulaires : Mme BRENET et M. GADREAU
Suppléants : M. EPOULET et M. GAUTHIER.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.
- Une délibération d'avis favorable pour une dissolution du SIVU de Germond-Rouvre / Sainte-Ouenne, constitué du personnel de secrétariat de mairie, avec une demande pour une dissolution anticipée.
- Une délibération pour acheter un portail pour le cimetière de Germond, avec acceptation du devis de la société FMVE pour 2 310.67€ TTC. Devis accepté à l'unanimité.

6- Questions diverses

- Une réflexion s'engage sur l'installation d'une cloison de protection et d'habillage au niveau du point de collecte des ordures ménagères, récemment déplacé route de la ballade.
- L'appel à projet de la Région pour la journée de l'arbre est en cours de réflexion.
- Refus du conseil municipal de louer la salle des fêtes pour des activités de gymnastique.
- Réflexion et examen de devis pour équiper la salle du foyer de chaises et de tables.
- Réflexion sur l'instauration d'un forfait de nettoyage de la cuisine de la salle des fêtes.

7- Prochaine réunion : mardi 27 juillet à 20h15

Fait en mairie à Germond-Rouvre, le 10 septembre 2011,

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du lundi 26 septembre 2011

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 11

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Maryvonne DESOUCHE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Christian CHARRIER a donné pouvoir à Rémy GADREAU, Christophe DEVANNE, Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 19 septembre 2011.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS,

1 – Budget supplémentaire de la commune

Le budget supplémentaire soumis aux élus est équilibré en section «investissement» à 163 320,55 € : 132 289,55 € résultent de l'affectation du compte administratif 2010 ; en plus des restes à réaliser pour 78 694,70 €, des dépenses nouvelles sont inscrites pour 31 031,00 € (dont 22 631,00 € pour le bureau des maîtres à l'école).

La réalisation du budget de fonctionnement est conforme aux prévisions et n'amène pas d'observations particulières ; il est proposé d'affecter les 32 820,99 € au déficit prévisible du budget du lotissement, consécutif pour partie au changement de législation fiscale intervenue pour la TVA sur les ventes de parcelles et sur les travaux, par suite duquel une partie ne pourra plus être récupérée auprès de l'État.

Le conseil municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

2 – Réunions communautaires

- **Communauté de Communes du Val d'Egray (CCVE)** : Monsieur le Maire fait le point sur le schéma de regroupement intercommunautaire et sur la proposition d'enquête auprès de la population du canton envisagée par la CCVE avec l'objectif de déterminer les habitudes de vie des familles du territoire (travail, santé, école, consommation, loisirs...). Des conseillers communautaires de certaines communes s'y opposent : le conseil municipal se déclare d'accord pour sa diffusion (qui sera faite via La Poste par la CCVE) et pour la collecte des questionnaires retournés. Le conseil examine les autres points de l'ordre du jour de la réunion fixée au lendemain : la proposition de création d'une commune nouvelle sur le territoire du canton ne paraît pas opportune, faute de projet préalable et d'une réelle cohésion.

Monsieur le Maire rappelle qu'une rencontre est prévue lundi 3 octobre entre les 4 communautés de communes du sud de la Gâtine (Champdeniers, Coulonges-sur-l'Autize, Mazières et Secondigny). Il est invité en tant que maire à y participer avec un autre conseiller. Stéphane PELLETIER l'accompagnera.

Il paraît souhaitable que le travail de la CCVE avec les autres Communautés de Communes se poursuive parallèlement avec la Communauté d'Agglomération de Niort

(CAN), jusqu'à la décision finale de la préfecture attendue pour la fin de l'année. En effet les questions du devenir du service d'Aide au Maintien à Domicile et du Centre Socio-Culturel, très actif et fédérateur pour nos communes, de la poursuite du projet du gymnase en cours, et de la sortie du SICTOM liant Champdeniers et Coulonges-sur-l'Autize, en cas d'adhésion à la CAN se poseront.

Pour la commission «voirie» de la CCVE, Alain GAUTHIER rappelle qu'un contrôle des routes de la commune sera fait comme prévu le 14 octobre, à partir de l'état remis par les services du Conseil Général (36 % sont mesurées «médiocres»). Il rend compte des derniers éléments retenus pour le plan des travaux urgents, route de l'Oucherie à La Chapelle Bâton et route de la Fontaine à Surin, une demande tardive de Pamplie devra être examinée lors du Conseil Communautaire du 27 septembre . Le plan de financement devra être modifié en fonction de ces travaux complémentaires sachant que l'enveloppe initiale est dépassée. Un appel d'offres est en cours pour le curage et le débermage des fossés avant l'hiver. Les devis reçus (12 à 15 000,00 € pour notre commune) seront examinés aussi le 14 octobre.

- **Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)** : Isabelle AUBIAN donne un compte-rendu de la dernière réunion, au cours de laquelle une dotation de 150 000,00 € a été inscrite pour la construction du garage et l'acquisition d'assiettes biodégradables décidée. Le SICTOM a aussi émis son avis sur le schéma de regroupements communautaires soumis par la préfète : avis défavorable, les élus étant opposés à la modification du périmètre actuel.

- **Syndicat des Eaux du Centre-Ouest (SECO)** : Monique MATHIS fait part des décisions prises lors de la dernière réunion ; pour permettre le départ anticipé souhaité par les communes de Germond-Rouvre et de Saint-Christophe-sur-Roc, une modification des statuts a été adoptée, ramenant à 3 ans le délai d'engagement minimum des adhérents. Cependant, avant qu'il soit effectif, une convention devra être passée entre le SECO et le SMEG (Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine) concernant le personnel. La signature officielle du programme de protection des eaux des captages est prévue la semaine prochaine.

3 – PAVE : plan de mise en accessibilité de la voirie

La commune a décidé de participer au groupement de commandes du Pays de Gâtine pour la réalisation de ce plan conformément à la loi pour l'égalité des droits et la citoyenneté des personnes handicapées et Alain GAUTHIER s'est rendu à la réunion d'information relative à cette étude ; il achève avec Rémy GADREAU la carte répertoriant les établissements publics de la commune et sur cette base, le diagnostic sera engagé en novembre, étalé sur 6 mois.

Après délibération, le conseil municipal demande parallèlement au Conseil Général de transférer le solde disponible de la dotation « Proxima-Aide à la décision » de la commune au Pays de Gâtine.

4 – Lotissement communal

Monsieur le Maire précise que la dernière parcelle du lotissement est l'objet d'une option ferme.

5 – École

La rentrée s'est bien passée. L'effectif est de 148 élèves (pour 154 en 2010) ; les

parents ont été informés de l'absence des enseignants en raison du mouvement de grève nationale prévu le 27 septembre

L'Association des Parents d'Élèves s'est réunie et a élu son bureau et sa nouvelle présidente : Madame BOGNER ; l'un de ses objectifs devrait être de recréer des liens avec l'équipe enseignante.

La réalisation du bureau des maîtres est soumise à l'obtention d'un permis de construire. Pour permettre un choix définitif, l'achat ou la location d'un modulaire fait l'objet d'une étude pour comparer avec le coût d'une réalisation en dur. Les élus soulignent l'inconfort de cette solution et son caractère peu esthétique.

6 – Délibération du SIVU du personnel de Germond-Rouvre et Sainte-Ouenne (Syndicat à Vocation Unique)

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du SIVU relative à la dissolution proposée par la préfecture : avis favorable avec réserves, les modalités d'affectation du personnel par chaque mairie et son devenir, l'organisation des échanges de compétences des agents administratifs devront être redéfinis préalablement à cette dissolution.

7 – Questions diverses

- Une première visite des locaux de la future mairie par l'architecte retenu aura lieu en fin de semaine 30.

-Vote d'un vœu pour le rétablissement du financement de la formation des agents au niveau initial , soit 1% au lieu de 0,90% est adopté à l'unanimité- La Région propose une réunion d'information le 17 octobre en vue de l'organisation du festival des Nuits Romanes 2012.

- L'estimation du prix de la buanderie de l'ancien relais de l'Egray donné par le notaire consulté est de 68 000,00 € environ.

- L'exposition de crèches de Noël artisanales et de fabrication manuelle locale est proposée pour la fin de l'année ; l'organisation dans la salle du Foyer Rural, si elle est disponible va être examinée.

7- Prochaine réunion : jeudi 27 octobre à 20h15

**Fait en mairie à Germond-Rouvre, le 10 octobre 2011,
Le Maire,**

CONSEIL MUNICIPAL

compte-rendu de la séance

du jeudi 27 octobre 2011

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 9

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : Maryvonne DESOUCHE a donné pouvoir à Hélène BRENET, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Manuel NAUDON, François SENECHAU a donné pouvoir à Rémy GADREAU.

Date de la convocation : 22 octobre 2011.

Secrétaires de séance : Marie-Laure LEMETAYER.

1 – Travaux à l'école

Le cabinet Architectes Associés a été sollicité pour proposer la construction d'un bureau des maîtres.

L'étude se poursuit. Ce local sera mis à disposition pour la fin de l'année scolaire.

Des filtres ou des rideaux occultant seront installés pour séparer la salle de garderie de la salle de motricité.

2 – Travaux de la nouvelle mairie

Le Maire présente les premières propositions du cabinet Architectes Associés :

A l'intérieur du bâtiment, deux WC (hommes-femmes) seront aménagés pour pouvoir accueillir des personnes handicapées.

Toujours au rez-de-chaussée, l'espace se découpera en trois : une salle de réunion du conseil, séparée par une cloison amovible de la salle d'accueil du public (pouvant ainsi se transformer en grande salle de cérémonie) et un espace de travail pour le personnel administratif.

A l'étage, seront aménagés, le bureau du maire et des adjoints, ainsi qu'une pièce d'archivage.

A l'extérieur du bâtiment, un aménagement de la bordure de rue permettra aux personnes handicapées d'accéder à la fois la mairie et la salle des fêtes.

La fin des travaux est prévue à l'été 2012.

3 – Parking du cimetière de Rouvre

Les travaux sont finis, sauf le goudronnage qui ne pourra être posé qu'au printemps.

La proposition de la FMVE pour l'installation d'un portillon à 1 041.72€ est acceptée à l'unanimité.

4 – Réunions communautaires

Communauté de communes du Val d'Egray (CCVE) :

Alain Gauthier a participé à une journée de visite des routes d'intérêt communautaires de 9 communes du canton, pour constater l'état des routes et hiérarchiser les interventions d'entretien.

Stéphane PELLETIER présente le compte-rendu de la dernière réunion communautaire : Les nouveaux tarifs des services de l'AMD ont été votés et transmis au Conseil général. La composition de la CIID (commission intercommunale des impôts directs) a été validée. La demande de transfert des pouvoirs de police, en matière de voirie, de Sainte-Ouene à la CCVE a été refusée.

L'esquisse de projet du nouveau centre sportif a été présentée. Le coût est estimé entre 2-3 millions d'euros ; la recherche de financement par des subventions se poursuit.

La maison de la santé : un professionnel doit être porteur du projet ; l'enjeu est d'attirer de jeunes médecins pour faire face aux départs à la retraite des prochaines années de médecins du canton.

Le plan d'eau : la question est de savoir quel projet de vie et quelle enveloppe y consacrer.

Isabelle Aubian présente les réunions du SICTOM et du SIAH :

Syndicat intercommunal des ordures ménagères (SICTOM) :

La construction de l'atelier garage s'est bien engagée ; l'ameublement et le marché des véhicules restent à finaliser.

Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique (SIAH) :

Une réunion de sensibilisation sur la remontée des poissons des cours d'eau aura lieu à Champdeniers en novembre.

Syndicat des eaux du Centre-Ouest (SECO) :

Une délibération est prise à l'unanimité pour autoriser le SECO à modifier ses statuts : la durée de l'engagement d'entrée et de sortie du syndicat est actuellement de 12 ans ; il est proposé qu'elle soit ramenée à 3 ans. Ceci permettrait à la commune de sortir du SECO d'ici la fin de l'année.

Conseil régional : Bilan des « nuits romanes » :

Stéphane Pelletier rapporte le bilan de la réunion de clôture des « nuits romanes 2011 » :

- 120 manifestations, 30 000 participants.
- L'équipe de Germond-Rouvre a été félicitée pour sa bonne organisation.
- Les dossiers de candidatures pour l'été 2012 sont à déposer jusqu'en février 2012.

5 – Commission accueil – Commission scolaire

Stéphane PELLETIER rappelle que les dernières informations pour inscription dans le Bulletin municipal, seront à transmettre avant le 18 novembre.

- Le Flash Info de novembre annoncera la réunion publique du 6 décembre, à la salle des fêtes, sur la réforme des territoires, ainsi que l'inauguration des travaux de l'école et du lotissement, samedi 3 décembre à 10h30.
- Il est demandé aux Amis de la Bibliothèque de bien vouloir porter le projet d'édition d'un livre sur Germond-Rouvre
- Dès janvier, la commission travaillera sur un livret d'accueil, sous forme de fiches.
- En parallèle l'actualisation du site internet de la commune se poursuivra.

Hélène BRENET présente la réunion de la commission scolaire :

- Concernant le choix de l'approvisionnement du restaurant scolaire en produits locaux, les coûts n'ont pas augmenté ; par contre le temps de préparation en cuisine est plus long, ce qui explique la légère hausse des tarifs de cantine de la rentrée.
- Concernant la sécurisation des abords de l'école, un panneau « Ecole » pourrait être installé au carrefour.
- Des petits travaux ont été faits dans les salles de classe.

6 – Projets 2012

Le Maire expose le résultat de la réunion du 24 octobre au cours de laquelle les conseillers ont réfléchi sur les projets 2012 :

Pour chacun des projets, des commissions seront créées qui accueilleront toutes personnes extérieures au conseil intéressées.

Les projets sont les suivants :

- ✓ Des travaux d'aménagement des bordures aux terrains de boule situés à Breilbon, La Chalonnaise et aux Champs Ferrets.
- ✓ La réfection du court de tennis et l'implantation de jeux à destination des enfants et des adolescents, à l'ancien stade de Rouvre et à Germond.
- ✓ Embellissement des lotissements de La Faugère et du Champs Ferrets.
- ✓ Aménagement des trottoirs, Route de la Ballade, du cimetière jusqu'au bourg.
- ✓ Réflexion pour créer des bandes piétonnières sur la Route des 3 villages.
- ✓ Busage dans le prolongement du chemin du Chêne Rouvre- Réflexion pour relier le chemin de la Touche au chemin de Bourneau.
- ✓ Travaux aux WC publics à la mairie et au foyer rural.
- ✓ Devenir de l'ancienne cantine. Réfection de la salle du foyer.
- ✓ Travaux pour occulter les ouvertures, améliorer l'acoustique de la salle des fêtes, et aussi celle du restaurant scolaire.
- ✓ Travaux à St Aubin- Panneaux solaires aux locatifs.
- ✓ Portail en bois au carrefour du cimetière de Germond et au bassin d'orage.

7 – PROCHAINE REUNION : mardi 29 novembre à 20 h 15.

Fait en mairie à Germond-Rouvre, le 3 novembre 2011,

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

compte-rendu de la séance

du mardi 29 novembre 2011

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 9

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER, François SENECHAU.

Absents excusés : Maryvonne DESOUCHE a donné pouvoir à Hélène BRENET, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX a donné pouvoir à Monique MATHIS, Claude MEUNIER a donné pouvoir à Stéphane PELLETIER, Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 21 novembre 2011.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS, Marie-Laure LEMETAYER.

1 – Compte rendu du conseil d'école

Hélène BRENET présente le compte rendu : le règlement intérieur a été approuvé. Le système d'alarme incendie actuel (corne de brume) est insuffisant en cas de brouhaha dans la salle de motricité ; il sera remplacé prochainement. Il est également prévu d'acheter de nouveaux jeux pour la garderie.

2 – Travaux de la nouvelle mairie

Le Maire présente les esquisses du cabinet Architectes Associés :

A l'intérieur du bâtiment, au rez-de-chaussée, le choix initial de deux WC pourrait être revu pour n'en accueillir qu'un seul ; ce qui permettra d'agrandir l'espace de travail du personnel administratif.

A l'extérieur du bâtiment, l'aménagement de la bordure de rue se fera sous forme d'un pavage et d'un accès à la salle des fêtes par une rampe.

Le coût estimatif des travaux s'élève à 172 300€ HT.

Le début des travaux est prévu à janvier 2012.

Il est envisagé de monter le tivoli pour les 3 jours de représentations théâtrales du 13-14 et 15 avril 2012, si cela s'avère nécessaire.

3 – Réunions communautaires

- Communauté de communes du Val d'Egray (CCVE) :

Commission voirie : Alain GAUTHIER rapporte que les besoins en désherbants et en tout venant sont chiffrés. Le sable est préféré au sel de déneigement.

A partir du 1er juin 2012, une formation pour la conduite de poids lourds sera exigée.

L'AMD (aide au maintien à domicile) : Monique MATHIS fait un point sur les tarifs, l'activité de portage des repas et l'activité de garderie à horaires décalées.

- Syndicat des eaux du Centre-Ouest (SECO) :

Une délibération est prise à l'unanimité pour autoriser la commune de St-Christophe à sortir du syndicat.

4 – Nuit Romane

Les conseillers décident de ne pas reconduire l'animation des « Nuits romanes » en 2012,

mais plutôt en 2013.

Une réflexion sera menée pour produire une autre animation en 2012.

5 – Taxe d'aménagement

Le Maire rappelle que la taxe locale d'équipement (T.L.E.) sera remplacée en mars 2012 par la taxe d'aménagement (T.A.). Les conseillers décident d'instituer cette taxe au même taux de 3%, que la TLE.

6 – Décisions modificatives

Les conseillers valident les décisions modificatives de fin d'année, pour réajuster les budgets du lotissement et de la commune.

7 – Divers

Réflexion sur l'intercommunalité : Le Maire fait savoir qu'un projet d'amendement a été rapporté par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) : il consiste à rattacher la commune de Germond-Rouvre au « projet Chef-Lieu » figurant au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale des Deux-Sèvres.

Le Maire rappelle qu'une réunion, à laquelle tous les maires sont invités, aura lieu le 5 décembre à Noron, pour réfléchir sur l'intercommunalité. Ensuite, le 13 décembre, se tiendra la réunion de vote de la CDCI.

PROCHAINE REUNION : mardi 13 décembre à 20 h 15.

Fait en mairie à Germond-Rouvre, le 2 décembre 2011,

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL **du mardi 13 décembre 2011**

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 11

Isabelle AUBIAN, Hélène BRENET, Christian CHARRIER, Maryvonne DESOUCHE, Christophe DEVANNE, Nicole DUREISSEIX, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : Claude MEUNIER, François SENECHAU, Manuel NAUDON.

Date de la convocation : 09 décembre 2011.

Secrétaires de séance : Monique MATHIS, Marie-Laure LEMETAYER.

1 – Inauguration des aménagements de l'école et du lotissement du Grand-Chêne

Une accalmie dans le temps exécrable a permis de visiter le lotissement du grand-chêne : Une dizaine d'enfants se sont relayés pour lire des poèmes sur le thème des arbres, dénomination retenue pour les noms de rues.

La visite des sanitaires de l'école et de l'extension de la salle de classe a été ponctuée par la lecture d'un poème et une exposition sur le thème des lieux d'aisance à travers les âges et le monde.

Un verre de l'amitié a clôturé cette matinée réunissant les habitants, élus et ceux qui ont participés à la réalisation ce ces projets.

2 – Instauration de la PVR sur l'ensemble de la commune

Le Maire présente les articles qui autorisent de mettre à la charge des propriétaires fonciers le coût de la réalisation des voies publiques, l'établissement ou l'aménagement des réseaux qui leur sont nécessaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la participation pour le financement des voiries et réseaux publics. Ultérieurement, seront étudiés la délimitation des périmètres et de leur montant.

3 – Délibérations

Le conseil accepte le devis de la société CAMIF pour l'achat de 60 chaises, 8 tables pliantes et un chariot, pour équiper la salle dénommée Salle du Foyer Rural, pour un montant de 2 254.46€ TTC.

Le conseil décide de réviser les loyers des logements locatifs en 2012. L'augmentation varie de 1.60% à 1.73%.

Hélène BRENET propose d'acheter 4 tables et 4 chaises pour l'arrivée de nouveaux élèves en-cours d'année. La société SELOMA est retenue pour un montant de 653.97€ TTC.

Enfin, les factures enregistrées au compte 204, participations de la commune (extension de réseau, abris de bus, pass foncier,...) pour 12 693.74€ doivent être amorties.

Le conseil décide de les amortir sur une durée de 3 ans.

4 – Réunions communautaires

- Communauté de communes du Val d'Egray (CCVE) :

Une présentation par le représentant du Pays de Gâtine a été faite du SCOT (schéma de cohérence territoriale) en cas de regroupement des 4 communautés de communes autour de Parthenay.

Une étude est commandée sur la faisabilité d'un rapprochement entre la CCVE et la communauté de communes du Val d'Autize.

- Syndicat de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) :

Isabelle AUBIAN rapporte les comptes-rendus des réunions du 17 et 18 novembre, et plus précisément le tarif 2012 de la redevance, qui passera de 59€ à 60€ / habitant. Un courrier a également été envoyé à un rapporteur de la CDCI pour poser la question de comment gérer la charge financière de l'emprunt, pour la quote-part de la commune Germond-Rouvre, si celle-ci se retire du syndicat.

5 – Intercommunalité

Le Maire fait savoir que l'amendement qui consiste à rattacher la commune à la CAN (Communauté d'Agglomération Niortaise), a été accepté par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) à 36 voix sur 42 voix exprimées.

Le Maire rappelle que des réunions pour réfléchir sur l'intercommunalité, à l'initiative des maires, se sont tenues dans les principales villes du Département. Le but étant de dédramatiser sur le sujet et de rappeler la réalité financière : les agglomérations de demain sont en construction et seront en concurrence avec des dotations de l'Etat moindres.

Le Maire rappelle que la commune de Germond-Rouvre est souveraine de son choix. Il s'agit de s'adapter à une réalité économique indépendamment de toute attache culturelle. Les rapports entre la commune et autres organismes pourront perdurer et être formalisés par une convention.

Le Maire souhaite une réunion publique à l'échelle du canton.

Le Maire présente aux conseillers une simulation de l'intégration à la CAN sur les impôts locaux et la taxe d'ordure ménagère (TOM) :

Le taux de la TOM est fonction de l'éloignement de la ville centre, l'assiette est la valeur cadastrale de son habitation ; en se basant sur le taux le plus élevé, pour une habitation moyenne et un foyer composé de 4 personnes, la redevance serait inférieure à celle payée actuellement.

Pour ce qui est des impôts locaux, la commune conserve pour le moment les taux qu'elle vote. Donc les habitants de la commune ne paieraient pas plus d'impôts.

Rappelons que les ressources de la CAN sont constituées non pas des impôts des ménages mais de la cotisation versée par les entreprises.

6 – Vœux du Maire

Les vœux du maire auront lieu le samedi 21 janvier 2012 à 18H30, en début de la soirée « Crêpes et Jeux ».

PROCHAINE REUNION : mardi 31 janvier 2012 à 20 h 15.

Fait en mairie à Germond-Rouvre, le 2 Janvier 2012,

Le Maire,